

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## À Travers Nos Régions LEBAMBA : LANCEMENT DES JEUX SCOLAIRES



Photo: Aymard Mambela

**LA** Fédération gabonaise du sport scolaire et universitaire a lancé le 2 février dernier au stade municipal de Lebamba (département de la Louétsi-Wano), les jeux scolaires. Le coup d'envoi a été donné par le préfet de la localité, Euloge Parfait Mombo Moukaga. La cérémonie inaugurale a été marquée par le défilé des élèves de différents établissements secondaires de Lebamba, en présence, entre autres, du président de la FEGAS, Gilbert Koumangoye. Les jeux proprement dits ont débuté par un match de football. 8 équipes des collèges et lycées : Kivi Boudiongo, Paul Ndoba, Saint Félicien, Saint Antoine, Daniel Didier Roguet, lycée technique agricole, lycée Paul Yembi de Ndéndé et le lycée Amiar Ngar'hang de Mbigou vont s'affronter tout au long. Dans son allocution, Gilbert Koumangoye a rappelé aux participants l'esprit de fair-play pour le bon déroulement de ces jeux scolaires. En match d'ouverture, le lycée technique agricole a battu le collège Saint Antoine par 2-0. Du côté de Ndéndé, l'autre site retenu, c'est le lycée Daniel Didier Roguet de Lebamba qui s'est incliné par le même score face au lycée Paul Marie Yembi de Ndéndé.

### LEBAMBA : CINQ QUARTIERS MANQUENT DE CHEFS



Photo: Aymard Mambela

**CINQ** des douze quartiers de la commune de Lebamba n'ont pas des chefs et cela depuis 5 ans maintenant. Il s'agit des quartiers Paris 1, Paris 2, Camp de Bonheur, Lebamba village et Mabengo. Une situation née des décès des auxiliaires de commandement qui étaient en fonction. Et malgré le long temps écoulé, la municipalité locale n'a pas toujours de solution à leur remplacement numérique. Une problématique qui dérange, bien entendu, les autorités locales, car il ne se passe pas un seul jour sans que la préfecture et la brigade de gendarmerie ne soient interpellées par des situations qui sont du ressort des chefs de quartier. L'absence des auxiliaires de commandement dans ces cinq quartiers n'arrange donc pas les choses à Lebamba. Conscient de cela, le maire Julien Penty Missengué a promis de prendre les mesures qui s'imposent afin de pourvoir aux postes vacants. Mais à ce jour, les personnes sollicitées refusent d'assumer la chefferie pour des raisons d'ordre personnel ou craignant d'être victimes des sorts mystiques. Prétextant que les précédents chefs seraient morts dans des conditions assez étranges.

Aymard MAMBELA

## Komo-Kango : les villages bientôt électrifiés



Photo: GRM

Photo de famille au terme de la cérémonie de lancement.

G.R.M  
Libreville/Gabon

**L**A société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), en partenariat avec le Conseil départemental du Komo-Kango, a procédé récemment au lancement des travaux d'extension du réseau électrique domestique des villages Ndzong-Exotica, Ndzong-Agnouma, Kougouleu, Andem 1 et 2 et Abela. Un projet entièrement financé par la dite Société et les travaux, confiés à l'entreprise Lay-Pro, qui fera le bonheur des populations du 1er canton dudit département.

Le chantier est supervisé par le président du Conseil départemental du Komo-Kango, Philippe Koussou, qui s'est d'ailleurs chargé du suivi de ce dossier auprès de la SEEG. Le lancement des travaux a eu lieu à Ndzong, premier village concerné par ce projet vital. En présence du préfet, Michel Matsakassa, des autorités politiques dont le sénateur Rémy Osselé Ndong, et des auxiliaires de commandement. Le président Philippe Koussou a, au nom des populations du 1er canton et de l'ensemble du département du Komo-Kango, adressé ses remerciements au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui, à travers ce projet, va

permettre à ses compatriotes établis dans cette contrée d'accéder enfin à l'énergie électrique. "Nous prions Dieu pour que ce projet aille à son terme, et que nous puissions nous retrouver pour célébrer ensemble l'effectivité de cette œuvre sociale", a dit Philippe Koussou.

Rappelons que le lancement des travaux de l'électrification générale du Komo-Kango a été effectué en 1996, au village Mvi-Mvi, par feu le président Omar Bongo Ondimba. Aujourd'hui, les pouvoirs publics s'attendent à parachever cette œuvre à fort impact social et saluée par les populations.

## Mouila : colloque des directeurs et chargés d'école de la circonscription scolaire Ngounié centre



Photo: Félicien Ndong

Les participants au terme des travaux du colloque qui s'est tenu à Mouila.

Félicien NDONGO  
Mouila/Gabon

**D**ANS le cadre de la formation continue des formateurs, la circonscription scolaire de la Ngounié centre a organisé du 30 au 31 janvier, en partenariat avec la direction d'académie provinciale (DAP) de la Ngounié, un colloque des directeurs et chargés d'école au centre de perfectionnement pédagogique Vincent-de-Paul-Nyonda de Mouila. En présence du préfet

de la Douya-Onoye, Alphonse Ndemé, du DAP Ilagou Mboumba, des chefs de circonscriptions scolaires publique, Jean-Claude Mitsiembou, catholique, Serge Ludovic Nzengui, et Alliance chrétienne, Jean-Blaise Kombila. Venus des départements de la Dola (Ndéndé), Mougoula (Guiétsou), Ogoulou (Mimongo) et Douya-Onoye (Mouila), les participants ont débattu du "renforcement des capacités des directeurs d'école sur la gestion managériale d'une école". Notam-

ment sur la gestion administrative liée à la tenue des textes législatifs qui régissent le fonctionnement du système éducatif (...), les documents administratifs, la correspondance, la gestion pédagogique sur la coordination de plusieurs activités du directeur d'école, etc. À l'issue du travail en ateliers et plénières, les recommandations suivantes ont été prises : renforcement des capacités sur le remplissage des bulletins ; réformes liées aux nouveaux manuels "Super Efficace", gestion d'une classe multigrade et financier d'un établissement scolaire ; et extension du renforcement des capacités aux secrétaires administratifs et surveillants.

Les participants ont aussi émis le vœu de voir ce genre d'initiative se pérenniser. Et demandent à ce que les circonscriptions scolaires, les bases et les antennes pédagogiques soient dotées des moyens roulants.